

## INSCRIPTION PERISCOLAIRE

### Commune de Valgelon-La Rochette

### Année scolaire 20../20..

Le dossier d'inscription à télécharger sur le site internet de la mairie à compter du **mardi 26 mai 2026**

<https://www.valgelon-la-rochette.com/periscolaire/>

Retour des dossiers complétés du **26 mai 2025 au 17 juillet 2026**.



**Dans l'hypothèse où le nombre de places aux services périscolaires est atteint, nous ne pouvons garantir la recevabilité des dossiers réceptionnés après la date limite.**

#### **CONTACTS :**

Référentes périscolaires :

Isabelle FOSSOUD (primaires)

Carole CARRON (maternelles)

[Resa-perisco@valgelon-la-rochette.com](mailto:Resa-perisco@valgelon-la-rochette.com)

04 79 65 41 25

Accueil de la mairie :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Sauf mardi : fermé le matin ouvert de 14h à 17h

#### **LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRE :**

- Fiche de renseignements famille
- Fiche d'autorisation
- Fiche d'inscription enfant
- Fiche sanitaire
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures GDF, EDF, Eau, téléphone fixe, abonnement internet, quittance de loyer ou attestation d'assurance habitation)
- Attestation CAF précisant votre n° d'allocataire et votre quotient familial
- Relevé IBAN pour le prélèvement automatique
- Mandat SEPA pour prélèvement automatique
- Copie du jugement en cas de séparation attestant du mode de garde
- Justificatif CFE (pour les domiciliés extérieurs mais payant une taxe foncière)
- Justificatif PAI (dossier à fournir rempli et signé)

**Pour les familles séparées → un dossier à remettre pour chaque parent**

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et vous sera retourné.**